

- b. Prise jumelée. La partie désignée est tenue par le pouce d'un côté, les doigts sont joints et bien droits sur le côté opposé. On indiquera, pour le mouvement, si les doigts doivent être pointés dans une certaine direction.

202. GARDE-À-VOUS

1. Pour adopter la position du garde-à-vous (au pied, armes), les membres de l'escouade doivent :
 - a. saisir le fusil avec la main droite par une prise jumelée, juste sous la grenadière, les doigts étendus directement vers le bas du côté droit du fusil, avec le pouce sur le côté gauche et touchant le revers du pantalon. La position de la main droite ne variera pas selon la taille de l'individu, mais le coude droit sera plus ou moins fléchis. Si le coude est tendu, il sera tenu près du corps et à l'arrière;
 - b. tenir le fusil de façon à ce que la crosse repose sur le sol, qu'elle touche la chaussure, le bec de crosse en ligne avec le petit orteil du pied droit; et
 - c. garder le chargeur vers l'avant.

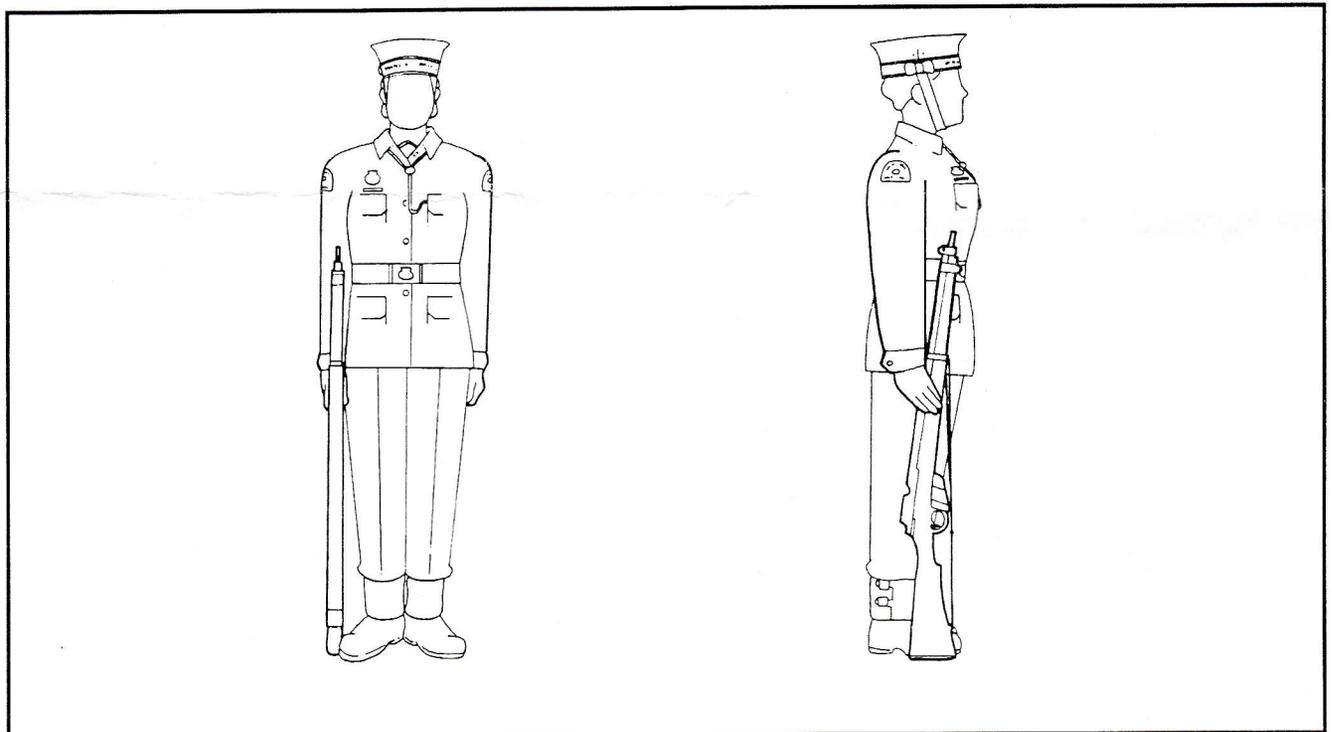


Figure 1

203. DE LA POSITION DU «GARDE-À-VOUS » À LA POSITION «EN PLACE, REPOS »

1. Au commandement « EN PLACE, RE—POS », les membres de l'escouade doivent :
 - a. tendre les bras droits devant eux en poussant le fusil sans le soulever et sans déplacer la crosse qui doit